



**Procès-verbal de la 62^e réunion du Conseil d'administration
tenue le jeudi 24 novembre 2016 à 9h30, par vidéoconférence**

- Local 4412 de l'Édifice INRS à Québec
- Salle G-09 de l'Édifice 18 – campus de l'IAF à Laval

Étaient présents :

À Québec : Gaëtane Bélanger, Michelle Bordeleau, Magella Cantin
À Laval : Raymonde Jetté, Francine Lambert, Jacques Pelletier

Était absent : Rudolf Bertrand

Invité : Michel Leclerc

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Politique relative aux professeurs honoraires de l'INRS
3. Acceptation du procès-verbal de la 61^e réunion du Conseil d'administration tenue le 9 septembre 2016
4. Suivi du procès-verbal du 9 septembre 2016
 - a. Activités du 10^e anniversaire de l'APRES-INRS - 25 juillet 2016
 - b. Rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 22 juin 2016
 - c. Assemblée générale de la FRUQ – 16 novembre 2016
5. Suivi de l'Assemblée générale annuelle du 21 octobre 2016
 - a. Projet du procès-verbal de l'AG du 21 octobre 2016
 - b. Tableau sur les mandats des officiers élus du CA
 - c. Attribution des prix du concours de photos 2016 et renouvellement du concours
 - d. Gagnant du tirage d'un congé de cotisation 2016-2017 et renouvellement du tirage
 - e. Mise à jour du formulaire d'adhésion : adresse de retour
 - f. Transition au poste de trésorier
6. Activités récentes et prévues
 - a. Dîners de Noël (régions de Québec et de Montréal)
 - b. Région de Québec
 - c. Région de Montréal
7. Approbation de demandes d'adhésion de nouveaux membres et état des cotisations
8. Rapport financier
9. Participation des personnes à mobilité réduite aux activités de l'APRES-INRS
10. Divers
 - a. Avis de décès
 - b. Désignation d'un nouvel administrateur principal
11. Confirmation de la date de la prochaine réunion

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 9h30. Magella Cantin souhaite la bienvenue à Gaëtane Bélanger et Michelle Bordeleau, nouveaux officiers élus du CA lors de l'assemblée générale du 21 octobre dernier.

Sur proposition de Michelle Bordeleau, appuyée par Raymonde Jetté, l'ordre du jour est accepté tel que déposé en ajoutant le point 10 a) Avis de décès et 10 b) Désignation d'un nouvel administrateur principal.

Résolution CA62-nov-24-16-01

2. Politique relative aux professeurs honoraires de l'INRS

Aïcha Achab, professeure honoraire, et Bernard Bobée, professeur émérite, ont été invités à la présente réunion du CA, mais n'ont pu se présenter. Ils devaient faire un compte rendu d'une rencontre avec Yves Bégin, directeur scientifique de l'INRS, au sujet des modifications que l'INRS a apportées à sa Politique relative aux statuts de professeurs associés, invités et honoraires. Magella Cantin précise que la principale modification qui pose problème a trait au fait que l'INRS a décidé que l'octroi d'un statut de professeur honoraire est dorénavant d'une durée maximale de trois ans. Magella Cantin fait un bref historique de la création du statut de professeur honoraire à l'INRS.

Après discussions, il est convenu que, lorsque Magella Cantin recevra le compte-rendu de la rencontre avec Yves Bégin, il le transmettra aux membres du CA avec toute autre information le cas échéant.

3. Acceptation du procès-verbal de la 61^e réunion du Conseil d'administration tenue le 9 septembre 2016

Sur proposition de Francine Lambert, appuyée par Raymonde Jetté, le procès-verbal est accepté tel que déposé. Toutefois, le secrétaire corrigera une petite coquille à la page 3, signalée par Gaëtane Bélanger.

Résolution CA62-nov-24-16-02

4. Suivi du procès-verbal du 9 septembre 2016

a. Activités du 10^e anniversaire de l'APRES-INRS - 25 juillet 2016

Les activités prévues pour souligner le 10^e anniversaire de l'APRES-INRS ont eu lieu à Québec et Montréal et ont été un grand succès. À Québec, l'activité (dîner-conférence) a eu lieu le 30 septembre dernier et 21 personnes y ont participé. À Montréal, une trentaine de personnes, dont 24 membres, se sont joints à l'activité (dîner-croisière) du 14 septembre dernier. Donc, un grand total de 45 membres ont participé à ces activités, soit plus de 50% des membres actifs.

b. Rencontre annuelle avec la Direction de l'INRS – 22 juin 2016

Avec la convocation de la présente réunion, Jacques Pelletier a transmis un tableau sur le *Suivi de la rencontre avec la direction de l'INRS tenue le 22 juin 2016*. Ayant été en convalescence durant plusieurs semaines, Magella Cantin n'a pu assurer un suivi adéquat de cette rencontre. Il fera le point à la prochaine réunion du CA. Concernant l'émission d'une carte d'identité pour les retraités, l'INRS est en attente de notre liste de retraités membres de l'APRES-INRS. Cette carte sera également signée par le nouveau président de la FRUQ.

Enfin, il mentionne qu'il a transmis à l'INRS un formulaire d'adhésion modifié pour tenir compte de la nomination de Michelle Bordeleau au poste de trésorier. De plus, le formulaire d'adhésion électronique de notre site Web a également été modifié.

c. Assemblée générale de la FRUQ – 16 novembre 2016

Magella Cantin et Gaëtane Bélanger ont assisté à l'Assemblée générale de la FRUQ tenue le 16 novembre dernier. Après avoir fait un bref rapport de cette assemblée, Magella Cantin mentionne qu'on a discuté d'une modification apportée récemment à la *Loi sur les comptables professionnels agréés*. Ainsi, il a été notamment précisé que certaines activités reliées à la vérification des états financiers sont des activités professionnelles réservées aux comptables professionnels agréés (CPA). La FRUQ a décidé de modifier ses Statuts et règlements afin de se conformer à la loi.

Magella Cantin précise que pour se conformer à la loi, il faudrait nommer un vérificateur ayant le titre CPA. Toutefois, cela entraînerait des coûts significatifs. De plus, à son avis, selon nos lettres patentes, on ne serait pas tenu de faire vérifier nos finances par un professionnel. Après discussions, il est convenu que Jacques Pelletier fera des recherches et proposera des modifications à nos Statuts et règlements lors de la prochaine réunion du CA.

De plus, suite au questionnement de Raymonde Jetté, le CA convient que l'article 4.2 de nos Statuts et règlements soit modifié afin de préciser que le CA est composé de sept membres (et non de huit) en retirant la présence du président sortant. Jacques Pelletier proposera un texte pour modifier cet article de nos Statuts et règlements lors de la prochaine réunion du CA.

5. Suivi de l'Assemblée générale annuelle du 21 octobre 2016

a. Projet de procès-verbal de l'AG du 21 octobre 2016

Après discussions, le procès-verbal est accepté sous réserve de modifications mineures qui seront apportées au projet transmis par le secrétaire avec la convocation de la présente réunion. Comme il se doit, le projet corrigé sera soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale.

b. Tableau sur les mandats des officiers élus du CA

Avec la convocation de la présente réunion, le secrétaire a transmis une mise à jour du tableau sur les *Mandats des officiers élus du CA suite à l'AG du 21 octobre 2016*. Il est rappelé que la durée du mandat de Michelle Bordeleau est d'une année tel que décidé lors de l'Assemblée générale du 21 octobre dernier puisque Michel Leclerc a assuré l'intérim à ce poste durant la première année du mandat prévu d'une durée de deux ans.

c. Attribution des prix du concours de photos 2016 et renouvellement du concours

Le président rappelle le nom des trois gagnants du concours de photos 2016, soit Magella Cantin, Jacques Pelletier et Thérèse Chevant. On rappelle que les gagnants ont été choisis suite à un vote des membres. La trésorière attribuera les prix dès qu'elle aura accès au compte bancaire de l'association. Après deux années, l'intérêt pour ce concours semble diminuer auprès des membres et requiert beaucoup de travail. Après discussions, il est décidé de ne pas le renouveler pour la prochaine année.

d. Gagnant du tirage d'un congé de cotisation 2016-2017 et renouvellement du tirage

La gagnante du tirage est Denise Doyon-Paquet. La trésorière attribuera les prix dès qu'elle aura accès au compte bancaire de l'association. Magella Cantin rappelle que ce concours a pour but d'inciter les membres à renouveler leur adhésion plus rapidement. Après discussions, il est convenu de reconduire ce concours une nouvelle année.

Sur proposition de Raymonde Jetté, appuyée par Gaëtane Bélanger, il est décidé de procéder au tirage d'un remboursement d'une cotisation 2016-2017 de l'APRES-INRS parmi les membres qui auront renouvelé leur adhésion avant le 1^{er} décembre 2016. Le tirage aura lieu lors de la prochaine Assemblée générale régulière en octobre 2017.

Résolution CA62-nov-24-16-03

- e. Mise à jour du formulaire d'adhésion : adresse de retour

Ce point a déjà été discuté au point 4 b.

- f. Transition au poste de trésorier

Michel Leclerc a transmis à Michelle Bordeleau un document l'informant des actions à faire afin d'assurer le transfert des dossiers et des responsabilités du trésorier. Magella Cantin organisera une rencontre avec Michel Leclerc et Michelle Bordeleau afin de finaliser le transfert des dossiers.

6. Activités récentes et prévues

- a. Dîners de Noël (régions de Québec et de Montréal)

L'organisation des dîners de Noël va bon train. À ce jour, 18 membres se sont inscrits à Québec pour le dîner qui se tiendra au restaurant Michelangelo et 21 à Montréal pour le dîner qui se tiendra au restaurant la Vieille Histoire à Sainte-Rose.

Considérant le bon état budgétaire de l'association, Magella Cantin propose de porter exceptionnellement la contribution de l'APRES-INRS de 20\$ à 25\$ dans le cadre du 10^e anniversaire de l'association.

Sur proposition de Gaëtane Bélanger, appuyée par Raymonde Jetté, afin de souligner le 10^e anniversaire de l'APRES-INRS, il est décidé de porter exceptionnellement de 20\$ à 25\$ le montant que l'APRES-INRS remettra à chacun de ses membres en règle qui participeront à l'un des dîners de Noël 2016 de l'APRES-INRS pour rembourser une partie du coût du repas.

Résolution CA62-nov-24-16-04

Il est rappelé que seuls les membres en règle peuvent participer aux dîners de Noël de l'association.

- b. Région de Québec

Rudolf Bertrand étant absent, Gaëtane Bélanger présente une dizaine d'activités qui pourraient être offertes aux membres de la région de Québec. Les membres du CA la remercient pour ces suggestions fort intéressantes. À la demande de Magella Cantin, elle préparera un document dressant la liste des activités suggérées et la transmettra pour discussions à Rudolf Bertrand, avec copie aux autres membres du CA.

- c. Région de Montréal

Raymonde Jetté propose une visite du Musée des maîtres et des artisans du Québec, situé dans l'arrondissement St-Laurent de Montréal. Un dîner serait offert avec cette visite. Le coût total serait d'environ 27\$ par personne, dont la moitié serait assumée par l'APRES-INRS.

Elle propose une deuxième activité qui pourrait avoir lieu en février ou mars prochain. Ce serait une visite du Château Dufresne avec une visite de la Tour du Parc olympique de Montréal. Un dîner serait également offert avec cette visite. Le coût total serait d'environ 28\$ par personne, dont la moitié serait assumée par l'APRES-INRS.

Sur proposition de Francine Lambert, appuyée par Gaëtane Bélanger, l'activité d'une visite du Musée des maîtres et des artisans du Québec et celle du Château Dufresne avec une visite de la Tour du Parc olympique de Montréal sont approuvées. La contribution financière de l'APRES-INRS pour chacune des activités sera calculée par le trésorier selon les règles adoptées par le CA (résolution CA50-sept-10-14-04).

Résolution CA62-nov-24-16-05

Enfin, Raymonde Jetté demande si nous pourrions proposer à nos membres des activités de bénévolat. On pourrait demander l'avis de nos membres. Après discussions, Magella Cantin demande à Raymonde Jetté de préparer un projet de courriel à transmettre à nos membres afin de leur demander leur avis sur des activités bénévoles.

7. Approbation de demandes d'adhésion de nouveaux membres et état des cotisations

À la demande de la nouvelle trésorière, Michelle Bordeleau, la mise à jour de l'état des demandes d'adhésion et de l'état des cotisations est reportée à la prochaine réunion du CA.

Toutefois, Raymonde Jetté informe que Johanne Lemay désire être membre de l'APRES-INRS. Elle sera en préretraite à compter du 1^{er} décembre 2016 et souhaite pouvoir participer au dîner de Noël 2016 de la région de Montréal.

Conformément à la Procédure d'approbation de l'adhésion à l'APRES-INRS adoptée par le CA (résolution CA42-fév-8-13-06), sur proposition de Raymonde Jetté, appuyée par Francine Lambert, le Conseil accepte l'adhésion du nouveau membre suivant : Johanne Lemay. Cette adhésion prendra effet à compter de sa date de préretraite, soit le 1^{er} décembre 2016, sous réserve de recevoir un formulaire de demande d'adhésion avec la cotisation requise.

Résolution CA62-nov-24-16-06

8. Rapport financier

À la demande de la nouvelle trésorière, Michelle Bordeleau, la mise à jour du rapport financier est reportée à la prochaine réunion du CA.

9. Participation des personnes à mobilité réduite aux activités de l'APRES-INRS

Suite à un évènement malheureux soulevé par Sylvie Doré lors d'une activité à Québec, Magella Cantin demande aux membres du CA de tenir en compte, dans la mesure du possible, de l'accès d'un lieu pour les personnes à mobilité réduite lors du choix des activités offertes aux membres et d'en aviser les membres lors des invitations aux activités.

10. Divers

a. Avis de décès

Raymonde Jetté informe les membres du CA que plusieurs membres souhaiteraient être informés lors du décès d'un retraité de l'INRS. Après discussions, Magella Cantin demandera à l'INRS de recevoir une telle information dans la mesure où elle peut être diffusée. De plus, les membres pourraient être informés des décès de la dernière année lors des Assemblées générales annuelles.

b. Désignation d'un nouvel administrateur principal

Magella Cantin informe les membres du CA que Desjardins, services aux entreprises, demande que le CA de l'APRES-INRS adopte une résolution afin de le désigner, à titre de président, comme administrateur principal de l'APRES-INRS. Par la suite, Magella Cantin pourra compléter le formulaire demandé par Desjardins avec la certification de Jacques Pelletier, secrétaire de l'APRES-INRS.

Sur proposition de Raymonde Jetté, appuyée par Michelle Bordeleau, le CA désigne Magella Cantin, président de l'APRES-INRS, à titre d'administrateur principal pour les fins des affaires avec Desjardins, services aux entreprises. Cette désignation prendra effet à compter de ce jour.

Résolution CA62-nov-24-16-07

11. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du CA se tiendra le jeudi 19 janvier 2017 à 9h30.

Magella Cantin informe les membres du CA qu'il enverra un courriel aux membres afin de leur rappeler que l'APRES-INRS est l'affaire de tous et pas seulement des membres du CA et les invitera à s'impliquer dans les activités de l'association.

12. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Raymonde Jetté, appuyée par Francine Lambert, propose la levée de la réunion à 11h34.



Jacques Pelletier
Secrétaire

Magella Cantin
Président

Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 26 janvier 2017.